



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO

EHSM

Eidgenössische
Hochschule
für Sport
Magglingen

Sport d'élite Suisse 2019

Champs d'action dans la détection et promotion des talents



Swiss Olympic Forum promotion de la relève et formation du 01.12.2021

Corinne Zurmühle





Déroulement du workshop

Contenu	Temps
Partie I	
Présentation de résultats sélectionnés de l'étude « Sport d'élite Suisse 2019 »	25 minutes
Partie II	
Discussion en petits groupes	15 minutes
Résumé des discussions en plénière	20 minutes



Objectifs du workshop

Partie I

- Présentation de résultats sélectionnés de l'étude « Sport d'élite Suisse 2019 »

Partie II

- Échanger sur les mesures déjà prises
- Identifier le potentiel d'action
- Concrétiser les mesures possibles





Contexte de l'étude « Sport d'élite Suisse 2019 »


- « Le sport d'élite en Suisse – Etat des lieux SPLISS-CH 2011 »
- Partie de l'étude comparative internationale SPLISS 2.0
- Evaluation pour la Suisse dans un rapport distinct
- Base de données pour des décisions de politique sportive fondées sur des données factuelles

Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM

Le sport d'élite en Suisse Etat des lieux SPLISS-CH 2011



OFSP
2532 Macolin

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO



Objectifs de l'étude « Sport d'élite Suisse 2019 »

- Dresser un état des lieux de la politique suisse en matière de sport d'élite en 2019
- Mettre en évidence les évolutions et les changements depuis 2011
- Fournir des données factuelles permettant la prise de décisions politiques fondées
- Disposer de données de base actuelles pour des analyses futures





Taux de réponse et structure de l'échantillon



Inventaire

- Experts spécialisés 57
- Experts seniors 30

Enquête dans 54 disciplines

Echantillon ...

- d'athlètes 1151 (79 %)
- d'entraîneurs 542 (74 %)
- de responsables sportifs 102 (84 %)

➤ Les personnes interrogées représentent le sport d'élite soutenu à l'échelon national en Suisse en 2019.

Source : propre présentation avec données issues de l'enquête Sport d'élite Suisse 2019



Détection et promotion des talents

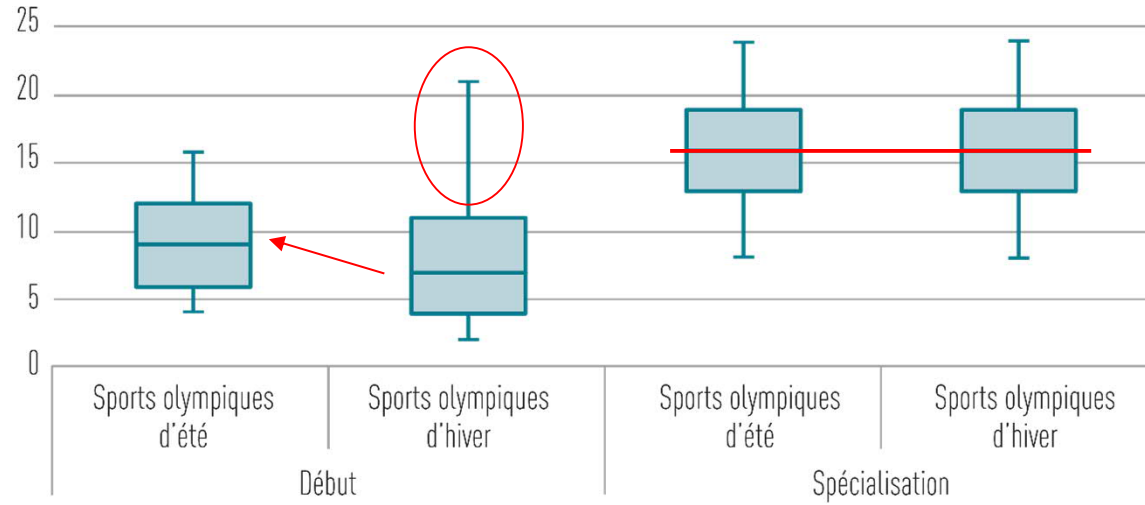


Photo : OFSPO



Age du début de la pratique et de la concentration sur un sport

Fig. 5.1: Age du début de la pratique et de la concentration sur un sport, selon les réponses de l'échantillon d'athlètes



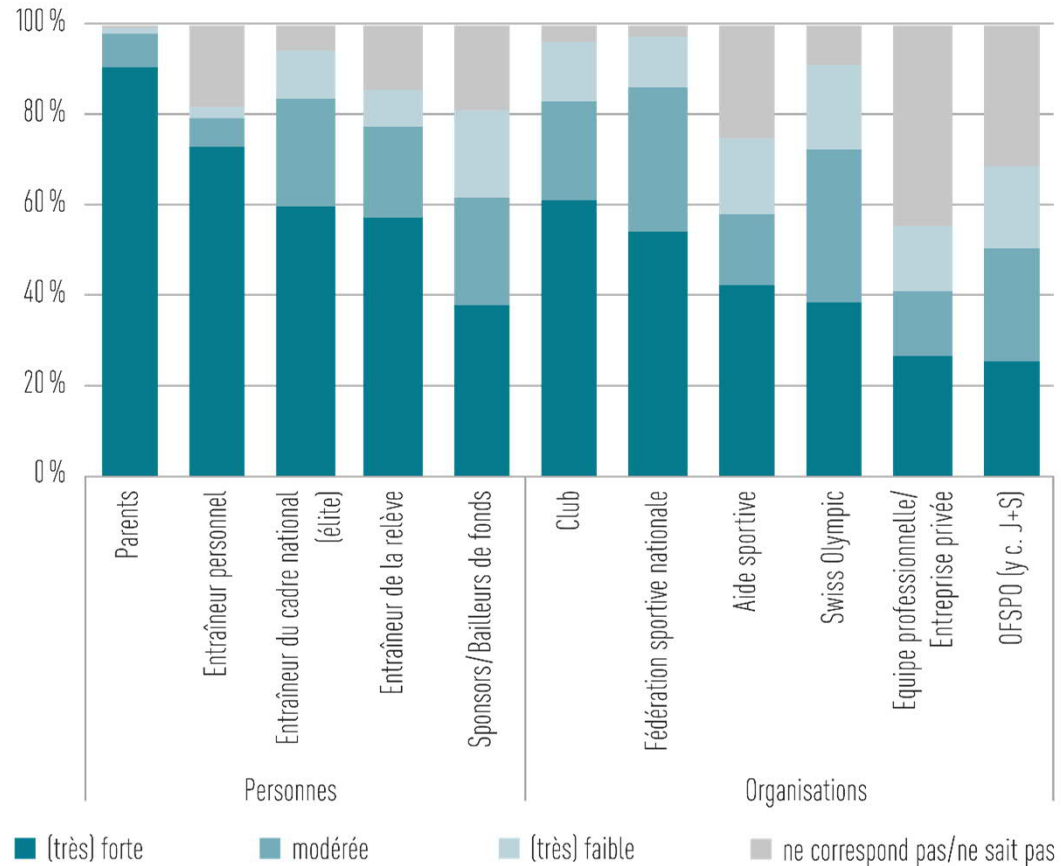
- Les athlètes pratiquant des sports d'été commencent leur sport en moyenne deux ans plus tard que ceux pratiquant des sports d'hiver (9 ans vs 7 ans).
 - Dans les sports d'hiver, la limite d'âge supérieure est plus flexible.
 - La spécialisation dans un seul sport, qu'il soit d'été ou d'hiver, s'opère à un âge moyen de 16 ans.
- Les différences entre sports d'été et sports d'hiver sont manifestes s'agissant de l'âge du début de la pratique, mais pas au niveau de la concentration.

Source : Kempf et al. (2021)



Influence sur les sportifs de la relève et d'élite

Fig. 5.2: Influence positive exercée par certaines personnes et organisations sur les sportifs de la relève et de l'élite, selon les réponses de l'échantillon d'athlètes



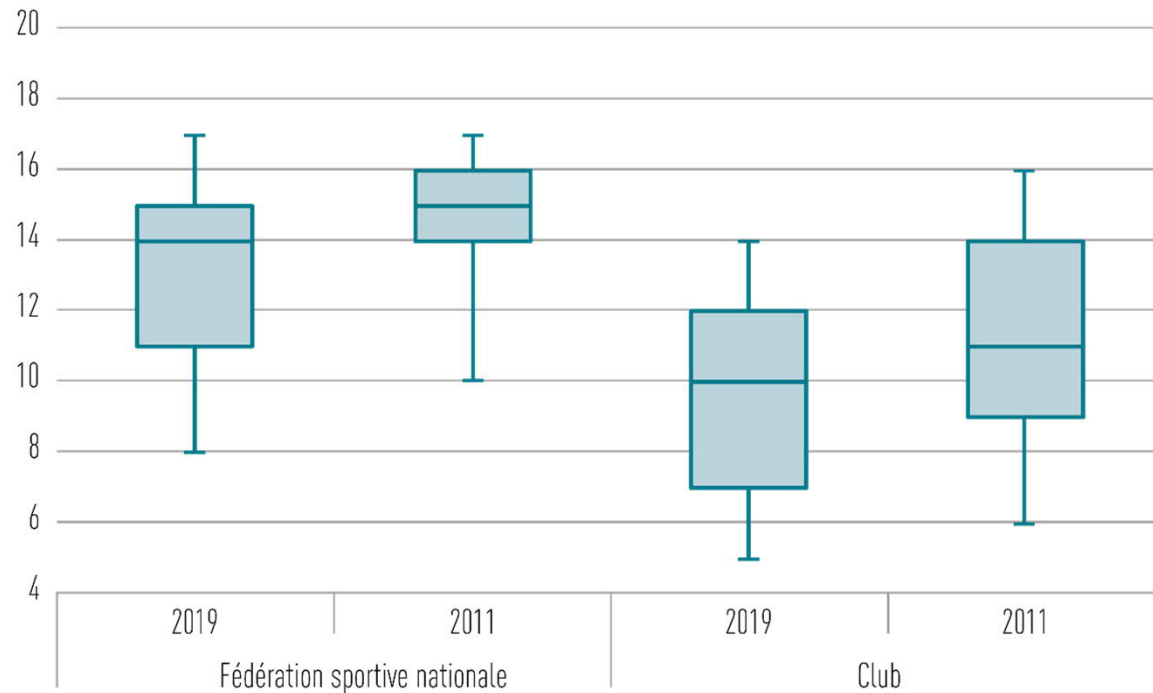
- Les personnes qui influencent le plus fortement et le plus positivement les athlètes sont les parents et les entraîneurs personnels.
- Le club est l'organisation qui a la plus grande influence positive devant la fédération sportive nationale.
- Plus les personnes ou les organisations sont proches du quotidien des athlètes, plus leur influence positive est forte.

Source : Kempf et al. (2021)



Age du premier encouragement spécifique à la relève

Fig. 11.1: Age du premier encouragement/de la première prise en charge spécifique des athlètes de la relève selon l'échantillon d'entraîneurs 2019 comparé à 2011



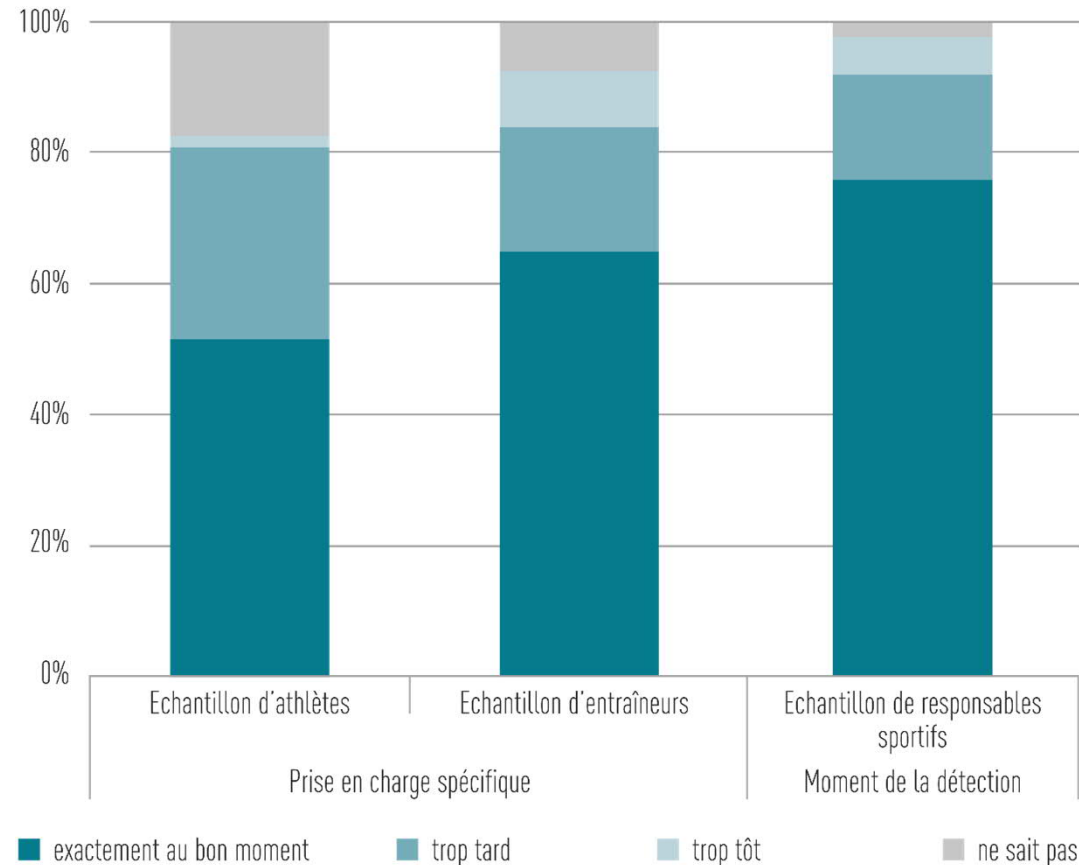
- L'encouragement par les fédérations nationales est avancé de 15 à 14 ans.
 - L'encouragement par les clubs intervient à partir de 10 ans au lieu de 11 ans.
 - Le décalage de quatre ans entre l'encouragement par les clubs et celui par les fédérations nationales reste inchangé.
- Les talents sont promus par la fédération sportive nationale en moyenne quatre ans plus tard que par les clubs.

Source : Kempf et al. (2021)



Evaluation du premier encouragement spécifique à la relève

Fig. 5.4: Evaluation du premier encouragement/de la première prise en charge spécifique des sportifs de la relève par la fédération nationale et du moment de la détection des talents



- Environ 50 % de l'échantillon d'athlètes et 65 % de l'échantillon d'entraîneurs considèrent que le moment du premier encouragement spécifique est tout à fait approprié.
- Environ 75 % de l'échantillon de responsables sportifs considèrent que le moment de la sélection est tout à fait approprié.
- Si la première prise en charge spécifique n'a pas lieu au bon moment, elle sera plutôt accordée trop tard que trop tôt.

Source : Kempf et al. (2021)



Perspectives pour la nation sportive suisse





Pistes de réflexion sur l'organisation du système du sport d'élite



Consolider le développement de la détection et de la promotion des talents

- Combler les lacunes en matière d'encouragement grâce à une coordination des acteurs au niveau cantonal : T4 à E1
- Faire systématiquement des parents des acteurs-clés



Question clés pour la discussion

- Quelles sont les mesures concrètes à prendre ?
- Existe-t-il d'autres champs d'action dans le domaine de l'identification et de la promotion des talents ?
- Quels acteurs doivent assumer la responsabilité ?





Discussion en petits groupes



Consolider le développement de la détection et de la promotion des talents

- Comblent les lacunes en matière d'encouragement grâce à une coordination des acteurs au niveau cantonal : T4 à E1
- Faire systématiquement des parents des acteurs-clés

Question clés pour la discussion

- Quelles sont les mesures concrètes à prendre ?
- Existe-t-il d'autres champs d'action dans le domaine de l'identification et de la promotion des talents ?
- Quels acteurs doivent assumer la responsabilité ?

Organisation de la discussion

- Temps : 15 minutes
- Groupes de 5 personnes
- Élaboration de 3 mesures possibles, y compris les responsabilités
- Présentation des mesures en plénière



Clôture





Merci beaucoup



Corinne Zurmühle

Assistante de recherche

Office fédéral du sport OFSPO

Haute école fédérale de sport de Macolin HEFSM

Economie du sport

Unité système sportifs

+41 58 483 93 20

corinne.zurmuehle@baspo.admin.ch

[Sport d'élite suisse \(admin.ch\)](https://www.sport.admin.ch)